

Réf: Dossier 388643

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE PARC AUTO » en abrégé « IPA SARL »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA
RESIDENTIEL NON LOIN DE PLAQUE ARABLE, Lot 4461,
Ilot 321

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 25/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE PARC AUTO » en abrégé «
IPA SARL »

Objet : VENTE DE VEHICULE,
LOCATION DE VEHICULE,
COMMERCE GENERALE,
IMPORT EXPORT,
DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0001) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA

RESIDENTIEL NON LOIN DE PLAQUE ARABLE, Lot 4461, Ilot 321

Dirigeant(s) M BAMBA IBRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02542 du 11/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15383/GTCA/RC/2025 du 11/03/2025

